

Revue Interventions économiques

Numéro 29 (2002)

Y-a-t-il un modèle québécois? Défis et perspectives?

Pierre-Paul Proulx

Le modèle québécois : origines, définition, fondements et adaptation au nouveau contexte économique et social

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pierre-Paul Proulx, « Le modèle québécois : origines, définition, fondements et adaptation au nouveau contexte économique et social », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 29 | 2002, mis en ligne le 01 octobre 2002.

URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1022>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Télé-université, UQAM

<http://interventionseconomiques.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://interventionseconomiques.revues.org/1022>

Document généré automatiquement le 12 janvier 2011.

© Tous droits réservés

Pierre-Paul Proulx

Le modèle québécois : origines, définition, fondements et adaptation au nouveau contexte économique et social

Introduction

- 1 L'examen d'un certain nombre d'écrits sur le modèle québécois fait ressortir le fait qu'il existe nombre de conceptions du modèle, lequel aurait évolué constamment selon les contextes qui n'ont cessé d'évoluer. Les acteurs comme l'État, l'Église, les coopératives, les sociétés d'État, les entreprises francophones et la société civile ont joué un rôle changeant dans le temps. Ceci n'est pas surprenant car les rôles attendus des acteurs et l'importance de la concertation entre eux se devait de changer dans un contexte d'interprétation keynésienne de l'économie, dans un contexte où l'on privilégie le marché comme mode d'allocation des ressources, et dans un contexte d'ouverture grandissante de nos économies.
- 2 Nous allons illustrer notre propos à l'aide de citations tirées des écrits de personnes provenant du monde patronal, du monde syndical, du mouvement coopératif, des partis politiques afin de souligner les diverses incarnations du modèle québécois des années 50, 60, 70, et 80. Les politiques d'inspiration keynésienne, les chocs pétroliers et la stagflation des années 70 et 80, la récession de 1981-1982, le rôle accru du marché, la poursuite de l'équilibre budgétaire et les efforts pour rendre les programmes sociaux plus spécifiques, voilà des réalités qui ont influencé le modèle québécois.
- 3 Nous soulignerons aussi une constante du modèle québécois de ces années, soit un objectif visant à permettre le rattrapage des entreprises des québécois francophones, la consolidation de leur identité et de leur langue par divers moyens dont les sociétés d'État et leur participation à une économie de plus en plus ouverte sur le monde.
- 4 Nous présenterons ensuite certains traits de l'économie de l'information, du savoir, de la haute technologie et de l'intégration économique et nous tenterons enfin d'identifier des éléments qui devraient figurer dans le modèle québécois de ce début de millénaire.

Les origines, définitions, fondements, composants et critiques du modèle québécois

- 5 Québec Inc. et le modèle québécois sont des concepts définis de façon très différents. Pour certains il s'agit d'une idée selon laquelle le Québec est perçu par les citoyens comme une entité organique qui opère d'une manière intégrée genre Japan Inc. Il serait facile de conclure qu'un tel modèle n'a pas existé et ne peut exister au Québec car il s'agit d'une « vision de l'esprit ». Notion corporatiste, le concept servirait de métaphore pour encadrer un ensemble de visées plus ou moins communes ou convergentes, une certaine mutualité. Québec Inc. aurait le pouvoir de galvaniser l'imagination et l'entrepreneuriat des Québécois (Paquet, 1994).
- 6 Pour d'autres, il s'agirait d'un véritable réseau, c'est-à-dire un ensemble organique de liaisons efficaces et porteuses de synergies entre les membres du milieu des affaires et leurs partenaires des autres mondes.
- 7 Pour d'autres encore, Québec Inc. serait une sorte de pacte collusif, un contrat plus ou moins explicite entre partenaires sociaux pour asseoir un genre de gouvernance.
- 8 Selon A. Breton et A. Dubuc, Québec Inc. serait un autre nom pour le nationalisme économique. Québec inc, en tablant sur la fierté nationale, la célébration de nos grandes entreprises, aurait eu pour but de camoufler des mécanismes de redistribution de ressources de

la population vers la classe d'affaires. Inutile d'écrire que l'idée d'une concertation-complot ayant eu ce résultat pour effet nous apparaît aussi être de la pure fiction.

9 Pour Marc-Urbain Proulx (1999), Québec inc signifie en premier lieu la présence française en Amérique du Nord. Les Seigneurs, les marchands, les militaires et l'élite religieuse en furent les premiers acteurs et leurs activités représentent le travail de fondation d'une société distincte en Amérique du Nord. Avec la conquête britannique, les élites marchandes et militaires furent remplacées par des élites marchandes et militaires anglophones et, progressivement, le négoce des fourrures par celui du bois. Les deux autres élites demeurèrent et une élite politique émergea, notamment à la faveur de la mise en place en 1871 d'une Chambre d'assemblée pour le Bas-Canada.

10 Marc-Urbain Proulx note que même si l'expression Québec inc n'est réellement utilisée que depuis une dizaine d'années, les spécialistes s'entendraient pour distinguer cinq éléments fondamentaux qui l'ont caractérisé :

- le catholicisme ;
- l'entrepreneuriat qui se serait imposé progressivement dans l'industrie au cours du XX^e siècle et représentait en 1960 une force socio-économique importante ;
- un rapport spécifique à l'espace que l'on a exploré, colonisé, exploité, aménagé et géré ;
- des valeurs traditionnelles de coopération avec les Amérindiens dès les débuts de la Nouvelle-France. À cette époque, les lois du marché et de la hiérarchie sociale ne s'appliquaient alors qu'avec beaucoup de subtilités ; les chantiers collectifs étaient nombreux, les coopératives agricoles forestières et de services existaient ;
- la concertation d'inspiration européenne, mode collectif de prise de décisions à propos de grands choix de société entre l'Église, les coopératives, les syndicats et les groupes populaires, laquelle fut instaurée au Québec dès les années 1930.

11 Selon Marc-Urbain Proulx, quoique Québec inc ne possède pas de définition unique on lui attribuerait quatre grandes composantes comme base d'une définition générale :

- la montée en puissance d'une élite d'affaires francophone au début des années soixante ;
- la présence de l'État - nationalisation de la vente d'alcool en 1921, Commission Édouard Montpetit en 1932 et plan Vautrin en 1935, récupération en 1954 de l'impôt sur le revenu pour accentuer son rôle, existence de 19 ministères en 1959, virage et interventions au tournant des années 1960 dont des manifestations sont l'instauration d'un système national et universel de santé, d'éducation, un régime d'épargne action, une loi sur les institutions financières et de crédits, une loi sur les associations coopératives, la mise sur pied de sociétés d'État dont la SGF en 1964 et la Caisse de Dépôt et de Placement en 1965 ;
- Un processus d'apprentissage collectif au développement impliquant les syndicats, les coopératives, les grandes entreprises, et la participation des collectivités locales et régionales.
- La création d'outils innovateurs comme Hydro-Québec, diverses sociétés d'état dont la Caisse de dépôts et de placements, Coopérative financière Desjardins, les Sociétés de placements dans les entreprises québécoises (SPEQ), le Fonds de Solidarité de la FTQ ;

12 Selon Marc-Urbain Proulx, le modèle Québec inc est à la recherche d'un nouveau souffle et les options disponibles s'articulent autour de certains grands axes :

- une nouvelle vague d'entrepreneuriat dans la nouvelle économie et les deuxième et troisième transformations des ressources naturelles, le travail autonome, les initiatives de l'économie sociale ;
- une troisième génération de concertation ;
- la mobilisation et la concertation autour de l'action à de petites échelles territoriales ;
- des gains de souveraineté politique.

13 Examinons la définition du modèle tel que présentée par Dupuis (1995).

Quand nous parlons du modèle québécois de développement économique, nous faisons référence à un modèle émergent des grands acteurs socio-économiques ces soixante-dix dernières années. Ce modèle se caractérise par des pratiques de concertation entre un certain nombre d'entre eux en vue d'assurer le développement économique du Québec (les acteurs ont aussi des visées politiques et culturelles). Dans les années 1930-1950, c'est la doctrine sociale de l'Église qui en constitue l'idéologie de référence. L'Église y joue donc un rôle central, surtout par le biais de son implication dans les syndicats et dans les coopératives. Les coopératives sont les leaders de ce type de pratiques et, comme leur enracinement est d'abord rural, les régions ont droit au chapitre à travers elles. À partir des années 1960, c'est l'État qui prend le leadership et une idéologie de rattrapage et de modernisation s'impose. Dans cette nouvelle configuration, les coopératives sont perçues comme trop « traditionnelles » et perdent de leur pouvoir d'influence. Par la même occasion, les régions perdent le leur. Actuellement avec l'État qui veut se retirer de nombreuses sphères d'activités, le modèle est appelé à se transformer. Qui seront les acteurs influents ? Dans quelle direction iront-ils ? Les régions réussiront-elles à s'imposer comme un des acteurs importants ? La création récente de fonds régionaux de développement semble indiquer un redéploiement de l'action autour du pôle régional. Qui canaliseront leurs projets au niveau national, un rôle rempli jadis par le Mouvement des caisses populaires Desjardins et le Conseil de la coopération ?

- 14 Pour Benoît Lévesque, Marie-Claire Malo et Ralph Rouzier (1997), le modèle québécois de développement présente des traits distinctifs par rapport à l'ensemble canadien et le contexte nord-américain. Outre les dimensions culturelles et institutionnelles, il est caractérisé par une structure économique originale qui repose sur trois piliers : 1) plus de deux cents entreprises d'État si l'on tient compte des filiales ; 2) près de cinq mille entreprises coopératives et d'économie sociale ; et 3) une myriade de petites entreprises et quelques grandes entreprises capitalistes contrôlées par les francophones. Ce modèle québécois n'existerait pas si l'État n'avait pas adopté des politiques industrielles à cette fin et si les entreprises collectives n'y avaient apporté leur soutien. Le secteur financier québécois constitue le cœur du modèle qui est composé notamment de deux grandes institutions financières : La Caisse de dépôt et de placement du Québec et le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.
- 15 Selon ces auteurs, le modèle québécois est un modèle d'émancipation d'un peuple francophone et d'entreprises francophones. Selon eux, les caractéristiques du modèle québécois permettent de saisir la notion d'intérêt général comme étant l'expression d'une communauté de personnes et non d'un marché qui n'est qu'une des formes de régulation. Ce modèle partagerait de nombreux traits avec celui de l'économie solidaire, dans la mesure où ce dernier favorise l'hybridation des ressources marchandes, non-marchandes et non-monétaires pour le maintien ou la création des services de proximité.¹ Un tel modèle d'intérêt général prend racine au niveau local, d'où selon nous, la nécessité d'une réflexion sur une politique des villes et régions pour le Québec laquelle s'impose d'ailleurs comme nous le verrons suite aux effets de la mondialisation qui renforce les liens entre grandes métropoles et les diminue avec les régions avoisinantes.
- 16 Leur examen de la Caisse et du Mouvement Desjardins les incite à conclure que ces deux organismes participent au maintien d'une économie favorable à la majorité en réalisant des arbitrages entre les intérêts individuels et l'intérêt général, ou tout au moins entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs. Selon eux, si on prend en considération le développement économique du Québec comme dimension de l'intérêt général, la Caisse remplirait cette fonction plus explicitement que le Mouvement Desjardins, la première correspondant au modèle de la démocratie sociale (ses administrateurs sont des représentants de groupes sociaux ou d'acteurs collectifs), alors que le Mouvement serait plus proche du modèle d'une démocratie libérale dans la mesure où ses administrateurs tendent à ne représenter que les membres individuels. Ils notent cependant que le Mouvement Desjardins ne peut satisfaire de manière durable les intérêts de ses membres sans prendre en charge l'intérêt général. Ils concluent que la Caisse et le Mouvement Desjardins partagent une convergence comparable vers l'intérêt général, convergence qui tire sa source dans le nationalisme économique.

- 17 Pour Yves Bélanger (1994 :443-459), le concept chapeaute plus qu'une classe d'affaires qui s'est constitué depuis 1960, mais un véritable projet de société. Québec Inc. serait l'expression d'un modèle de développement fondé sur une alliance particulière entre les pouvoirs économiques public et privé, un modèle par ailleurs appuyé par de nombreuses organisations socio-économiques et dont l'objectif a été et continu d'être la poursuite d'une politique de croissance par la prise en main des leviers économiques du Québec.
- 18 Selon Claude Béland (1998), Québec Inc. n'est rien d'autre qu'un désir naturel de concertation dans un monde où le regroupement des forces et des intelligences s'impose. Québec Inc. n'a ni structures, ni d'existence légale. Il n'est qu'un réseau informel d'hommes et de femmes d'affaires qui partagent une même vision du véritable potentiel du Québec. Des hommes et des femmes aussi qui proviennent des milieux syndicaux, du monde de la finance, des universités, des industries manufacturières et des industries de service, des milieux sociaux et communautaires, du milieu des femmes et des jeunes, et bien sûr des milieux politiques. (Béland, 1998 :356). Pour Claude Béland, dans le contexte économique mondial, le Québec ne peut échapper à deux stratégies soit réussir le développement économique local et régional et en même temps s'ouvrir sur le monde.
- 19 Selon Gérard Larose (1999), le modèle québécois :
- [...] si tant qu'il existe, serait celui d'une société de taille relativement réduite qui dût, pour vivre, survivre et s'épanouir [...] développer une pratique davantage collective sur plusieurs plans : ecclésial au temps passé, coopératif, syndical, associatif, communautaire et populaire depuis longtemps. Cette société a toujours été ouverte sur l'extérieur [...] Pour vivre et survivre, cette société a accordé à son État un poids relativement plus important qu'ailleurs en raison, entre autres, de l'éparpillement de sa population sur un immense territoire et de la cohabitation d'un double réseau public pour satisfaire aux exigences de sa minorité anglophone. Il y avait au détour des années soixante, un retard à rattraper. Ce fut fait avec une efficacité certaine, en bonne partie grâce à la compétence, à la jeunesse et au dynamisme de la nouvelle fonction publique. [...] C'est ainsi que fut centralisée la sphère de décision et que fut bureaucratisée la sphère d'exécution. [...] C'est d'ailleurs [...] cet aspect que je remets aujourd'hui en question. Il me semble que le temps est venu de procéder à une révision de ce modèle de gestion [...] Il a développé une bureaucratisation excessive, une juridiciarisation extrême et une complexification désarmante de l'ensemble des rapports sociaux. Sans compter la passivité des usagers que cela provoque, [...] de même que la distance toujours plus grande entre l'identification des besoins et la prestation des services. [...] Il faut miser sur la démocratisation accrue des différentes sphères de la société. Il faut aplatir la pyramide hiérarchique pour que les tâches de ceux qui sont au service du public soient enrichies. Il faut faire place aux usagers, décentraliser un certain nombre de lieux de décision [...] Il y a un modèle à réinventer, mais à partir de ce qui se développe déjà sur le terrain, comme ces unités autonomes de services implantées dans certains ministères, comme ces nouveaux conseil d'établissement dans le réseau de l'éducation, comme ces réorganisations majeures du travail dans certains établissements, comme ces nouveaux lieux de concertation économique que sont les conseils locaux de développement, ou encore comme ces projets autogérés de l'économie sociale [...] Débureaucratisation, simplification et allègement de la réglementation et non pas la déréglementation. [...] La société civile est au cœur de ce projet [...] C'est l'État, et lui seul, qui a la charge de produire les politiques publiques visant à la protection et la promotion du bien commun et d'en assurer le financement. Cela ne signifie pas moins d'impôts. Cela signifie un usage encore plus productif et rentable des impôts. Cela signifie une main-d'œuvre plus mobilisée car davantage responsable d'une prestation de services de qualité. Je suis d'accord pour réformer les aspects du modèle québécois qui ont fait leur temps. Je ne partage pas le projet de le mettre au rancart. Je refuse de me faire proposer comme avenir, le passé.
- 20 Il s'agit de tout un programme dont certains éléments, par exemple des moyens plus efficaces pour identifier les besoins sont intéressants et d'autres, tel maintenir les charges fiscales, le sont moins dans le contexte actuel.
- 21 Examinons la définition et la critique de Québec inc telle que présentée par Gilles Paquet. Québec inc serait un phénomène temporaire de concertation socio-économico-politique qui a dominé la scène québécoise pendant une dizaine d'années soit de 1976 à 1984.

- 22 Citons assez longuement la présentation du concept faite par Paquet au colloque de l'Asdeq en 1992, car on y trouve des réflexions utiles pour la nôtre :

Québec Inc. c'est une étiquette nouvelle utilisée pour faire écho à l'existence d'une entité corporatiste assez ancienne qui ferait du Québec une socio-économie compacte tricotée serrée et gérée comme une compagnie privée, d'une manière fortement intégrée, par une élite plurielle [...] ces notions vont évoluer entre les années 1950 et 1990. En 1992, ces expressions à saveur japonaise sont des raccourcis de la pensée. [...] l'idée qu'on possède une équipe de gestion compacte et déterminée peut n'être que l'écho d'une lubie [...] elle va à l'encontre de la pensée économique conventionnelle qui est construite sur l'individu rationnel et l'omnipotence de la concurrence. Cette idée corporatiste a une longue histoire au Québec en particulier mais aussi au Canada. On en a des échos dans les pages de L'Action française et de l'Action nationale des années 1920 et 1930. Au Québec, il ne fait aucun doute que dans les années 1970 et 1980, Québec Inc, en tant qu'idée a eu un impact important... Certains, comme Thomas Courchene, ont vu dans cet éthos engendré par l'idée de Québec Inc. la source d'un « nationalisme de marché » un nationalisme entrepreneurial [...] La légitimité de la Commission Bélanger-Campeau élargie, à forte saveur corporatiste, ainsi que le grand battage de publicité qu'on a orchestré autour d'elle dans la presse, en ont fait, pour un moment tout au moins, le définisseur de situation au niveau du forum public. Ceux qui prétendent expliquer la gouvernance de nos socio-économies par des ententes ou mécanismes de négociation entre groupes d'intérêt informés et puissants fantasment trop sur la rationalité du processus. La politique publique et la gouvernance sont bien moins le résultat d'un processus rationnel de négociation que d'un vaste multilogue entre un grand nombre d'acteurs insérés dans des jeux complexes et interreliés sur lesquels les effets non-voulus et non prévus ont souvent des effets hégémoniques. Il n'y a pas de contrôle de la gouvernance et des gouvernants par des coalitions de gouvernés puissants, mais relations d'autorité changeantes et étrangement volatiles entre gouvernants et gouvernés, secteur public et secteur privé et entre les branches du gouvernement au gré de cet apprentissage [...] mais aussi des circonstances qui se jouent des réalités en les transformant [...] Cela ne veut pas dire que des conventions ne pourraient pas être négociées entre ces groupes [...] Nous soulignons seulement qu'on n'a pas vraiment d'évidence que ces conventions existent ou qu'elles ont eu des impacts importants à ce jour [...] si ce n'est que de manière épisodique ou sous la pression momentanée des gouvernements, et toujours pour des raisons pointues [...] Il y a indéniablement eu de grandes complicités entre Hydro-Québec et certaines grandes maisons de génie-conseil, entre la Caisse de Dépôts, le Mouvement Desjardins et certains grands entrepreneurs [...] enfin quant au scénario le plus probable à long terme, on peut proposer le développement lent de coopération au plan régional/sectoriel [...] Il nous semble [...] qu'il y aurait des avantages certains à se doter de mécanismes de concertation des grands partenaires socio-économiques tant au niveau de la prise de décision que de la mise en oeuvre des politiques dans une socio-économie qui doit faire face à la concurrence internationale et qui doit, pour le faire avec succès, se donner une stratégie cohérente et intégrée d'intervention étatique comme le font ses concurrents. [...] Avant de pouvoir nous donner des conventions et bâtir les nouvelles dynamiques techno-relationnelles qui vont permettre de prendre des décisions collectives... il faudra se débarrasser du carcan néo-classique [...] il s'agit là d'un credo désuet : dans le monde de l'économie cognitive, d'incertitudes, de marché défaillant [...] C'est d'ailleurs le grand mérite de la culture réseau que d'avoir redonné à la coopération et à la logique communautaire sa grande place complémentaire à la logique marchande [...] Le grand danger est de présumer que le réseau communautaire porteur existe [...]

- 23 Pour que se concrétise un corporatisme politique, l'État Québécois devait selon Paquet, se donner des instruments pour pouvoir collaborer utilement avec ses partenaires. Il s'agirait de la Caisse de dépôt et placement créée en 1965, année où le Conseil du patronat est créé en réaction, selon certains, aux niveaux d'interventionnisme public. Le mouvement Desjardins se serait donné une nouvelle gouvernance en 1970 en se constituant en Fédération. L'arrivée au pouvoir du gouvernement du Parti Québécois en 1976, accompagné d'une complicité plus facile avec le monde syndical, aurait préparé le terrain pour les sommets économiques qui commencent en 1977. Paquet (1999 :97) évoque l'apparition de la première génération de grandes entreprises privées proprement québécoises « dans les dix années que va durer Québec Inc. ». Selon Paquet, l'optimisme excessif des entrepreneurs québécois après la récession de

1982, certaines interventions malheureuses de l'État, et les nouveaux courants idéologiques libéraux vont miner les bases de ce modèle de concertation.

24 Paquet est d'avis que la solidarité est faible et les partenariats difficiles à forger au Québec. Pour certains, la récession du début des années quatre-vingt-dix aurait donné le coup de grâce à Québec Inc. Pour d'autres, Québec inc ne serait pas mort, et reposerait sur la coopération (mélange de coopération et de compétition), et sur une économie plurielle donnant toute sa place à l'économie marchande, au secteur public, et à l'économie solidaire (Paquet, 1999 :98). Selon Paquet, le Québec est nettement marqué au coin de l'individualisme nord-américain et manque le soubassement socioculturel pour porter une autre version de Québec Inc. Il cite l'insuccès des grappes industrielles de Gérald Tremblay et la dérive de Desjardins, se transformant de mouvement coopératif en entreprise traditionnelle, pour illustrer sa thèse. Le Québec souffrirait d'un déficit de capital social, défini comme l'ensemble des organisations sociales comme les réseaux, les normes, les conventions, la confiance, qui facilite la coordination et la coopération. Dans le passé, ce capital social aurait été alimenté par la famille, l'école et la communauté.

25 Selon Paquet : « La Révolution tranquille, qui a tenté de suppléer par un paternalisme et un entrepreneurship d'État aux déficiences présumées du secteur privé, a détruit une portion de la trame de la société civile, mais elle a aussi eu un effet d'éviction sur l'investissement privé. » (Paquet, 1999 :90).

26 Pour Paquet, il se serait produit au Québec une décapitalisation sociale sous l'effet de l'État keynésien fédéral qui aurait déplacé en partie la vieille solidarité de la société civile, et de l'État québécois qui aurait contribué à liquider le pouvoir des anciennes élites mais aussi toute une ribambelle de réseaux enracinés dans l'ancienne société civile (Paquet, 1999 :101). Desjardins serait le reflet de logiques reposant sur la solidarité, le marché et à l'occasion un certain corporatisme ce qui rend son rôle dans Québec inc difficile et rend nécessaire les compromis avec les autres acteurs du modèle québécois. Paquet souligne la nécessité de valeurs et d'éthos, de principes supérieurs communs pour permettre la cohabitation de logiques différentes. Le Québec ne serait pas encore là.

27 Paquet nous semble contribuer au débat nécessaire pour la mise au point du modèle québécois du prochain millénaire en soulignant l'importance du partage d'objectifs de la part des acteurs impliqués d'où émergerait les synergies et tout ce qui en découle².

28 Paquet prétend que la société québécoise d'avant 1960 n'était pas aussi retardée et illibérale qu'on l'a dit et que la Révolution tranquille n'aurait pas été aussi significative qu'on le prétend. Selon lui, le Québec et l'Ontario auraient suivi un sentier parallèle de croissance économique de 1870 à 1960, moment où celui du Québec commence à laisser se creuser un écart négatif de plus en plus grand par rapport à l'économie ontarienne. Selon lui, l'entrepreneurship québécois s'était manifesté bien avant 1960 et l'on ne vivait pas, avant 1960, dans un monde d'oppression, de conservatisme paralysant et d'illibéralisme, mais dans un monde qui ressemblait beaucoup à ce qu'on observait ailleurs au Canada. Selon lui, l'image donnée au Québec proviendrait d'emprunts des travaux et écrits d'Horace Miner (étude de Saint-Denis-de-Kamouraska) et d'Everett C. Hughes (Drummondville) repris et généralisés par Donald Creighton et Arthur Lower selon lequel le Québec d'avant 1960 aurait un genre de vie médiéval, rural et catholique tandis que celui du Canada anglais était tumultueux, affairé et calviniste. Nul doute que la culture au sens large du terme est pertinente comme facteur explicatif du développement économique de différents pays.

29 On aurait gommé la lente progression de la modernité qui s'est accomplie de facto au Québec depuis le dix-neuvième siècle. Selon Paquet, il faut déconstruire une quarantaine d'années de travaux en sciences humaines au Québec pour apprécier à sa juste valeur la Révolution Tranquille. On aurait sous-estimé la contribution du capital communautaire et de la tradition à l'instauration de la modernité au Québec.

30 Concluons notre examen sommaire de la thèse de Gilles Paquet en citant une de ses conclusions que toute discussion du modèle québécois doit aborder :

Dans un univers de gouvernance distribuée, la coordination présente un défi important. Or, si la coordination heureuse ne passe pas par la centralisation et l'homogénéisation, comment s'accomplit-elle là où le pouvoir est dispersé ? Il nous semble que cette coordination passe d'abord par une nouvelle socialité. Rappelons que la socialité est la capacité humaine à inventer des ciment sociaux qui font tenir les groupes ensemble. Les seules assises fermes pour la nouvelle socialité semblent être celles de la société civile [...] Réintégrer la société civile dans nos débats par d'une prise en compte de la culture et des soubassements socioculturels de l'économie parce que c'est là que se bricole notre habitus. [...] Dans cet univers en ébullition, il n'est plus possible de s'en remettre à la jungle du marché et aux droits qui règlent les jeux de l'échange non plus qu'à ceux qui fondent et règlent les jeux de la contrainte. Il faut compter sur une sorte de droit social. (Paquet, 1999 :117-119)

La concertation, le rôle des acteurs, et le modèle québécois

Un bref examen des efforts de concertation

31 Le sens de l'appartenance se serait manifesté régulièrement d'une façon très nette au sein de la majorité de la population québécoise. Selon Louis Balthazar (1996),

On peut remonter loin dans l'histoire du Québec pour retracer un besoin constant chez les habitants de cette province de manifester leur solidarité. De la structure des entreprises de colonisation en passant par le mouvement coopératif des premières décennies du XX^e siècle jusqu'à la révolution tranquille des années 60, on retrouve toujours dans notre histoire un sens particulier de la communauté. Non pas que les appels des élites à la concertation aient toujours été entendus.

32 Balthazar cite Clinton Archibald (1984 :50) qui affirme ce qui suit pour la période 1930-1983 qu'il étudie :

Peu importe l'écart entre la théorie et la pratique corporatiste (au sens large du terme) l'attrait des moyens corporatistes pour unir les citoyens [...] pour créer une sorte de sentiment d'appartenance collective et pour limiter les antagonismes naturels de classe, d'ethnie ou même de sexe a toujours été présent.

33 Balthazar signale que la dynamique de la révolution tranquille a situé la solidarité sur une nouvelle trajectoire, car selon lui la modernisation et la libéralisation du Québec auraient marqué l'étiollement des grands paramètres religieux et ethniques. On ne pouvait se transformer en Québécois, axer l'évolution sociale sur l'État du Québec sans devoir inclure les minorités, sans souhaiter l'intégration des immigrants au Québec francophone.

34 La révolution tranquille a été vécue à la fois comme une expérience de redécouverte des libertés individuelles et comme un large mouvement collectif axé sur l'État Providence. Les grandes institutions mises sur pied respiraient l'effort de concertation, la conception d'un projet de société.

35 Balthazar conclut que les divers sommets, comme celui de Pointe-au-Pic, se sont avérés des succès médiatiques et psychologiques. Ils auraient permis des prises de conscience et provoqué des ouvertures au dialogue. Les résultats n'auraient cependant pas été spectaculaires.

36 À notre avis, le Sommet de 1996 en particulier n'est pas banal. L'adhésion à un budget gouvernemental équilibré et la mise sur pied d'un chantier sur l'économie sociale sont des résultats qui nous font cheminer dans notre compréhension des avantages et défis que pose le modèle québécois. Comment hors des secteurs publics et de celui de l'économie sociale faire face à nos besoins en biens publics et méritoires ? Quel dosage de bien public et de bien privé doit-on établir dans la poursuite des objectifs publics dans un contexte où l'économie de marché se manifeste dans un nombre grandissant de domaines ? Un des défis est de créer et raffermir les liens avec la « société civile » et de faire face à la polarisation des emplois et des revenus qui se manifeste au Québec et dans nombre de pays où le modèle néo-classique est mis en application sans souci pour les politiques socio-économiques redistributives qui doivent

l'accompagner. Solidarité populaire Québec, La Fédération des Femmes du Québec, l'Union des Producteurs Agricoles ont pris des initiatives qui élargissent la composition de Québec Inc. comme en témoignent certaines recommandations issues du Sommet sur l'Économie et l'Emploi de l'automne 1996.

37 Selon Diane-Gabrielle Tremblay et Alain Noël (1993), l'évolution dans les enjeux discutés dans le débat social (création d'emploi, formation, compétitivité, sécurité d'emploi) ont permis que naissent de nouvelles formes de concertation dont : a) le Fonds de Solidarité de la FTQ (avec le soutien de la Société de développement des coopératives créée en 1978 par le Gouvernement du Québec et le Mouvement Desjardins), b) les Forums pour l'emploi, c) le Rendez-vous économique de 1991 convoqué par le Conseil du Patronat, et d) les « contrats » sociaux (Atlas Steel de Tracy, la MIL Davie de Lauzon).

38 Le modèle québécois et le modèle de relations patronales-syndicales au Québec a sans doute été influencé par le taux élevé de syndicalisation et par le Fonds de Solidarité de la FTQ maintenant accepté par le monde patronal et émulé par la CSN qui a mis sur pied Fondation. 39 Le Rendez-vous économique convoqué par le CPQ regroupant des représentants du monde patronal, des syndicats, du mouvement coopératif, des universités et du Forum pour l'emploi est une autre initiative non gouvernementale qui caractérise la façon de faire québécoise. Ce rendez-vous donna lieu à l'adoption de 48 propositions visant soit des grands projets (Soligaz, Grande Baleine), soit des industries particulières (le meuble, l'industrie de la construction navale, l'aérospatiale, la construction, le tourisme, l'environnement). On voulait susciter la création d'emplois au niveau local.

40 Les « grappes industrielles » de Gérald Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie dont l'objet était de créer des synergies entre les acteurs afin de faciliter le phénomène des sous-contrats et favoriser l'accès à la main-d'œuvre hautement qualifiée, au capital, à la technologie au design est une autre manifestation de la façon de faire du Québec. Ce qui nous singularise n'est pas le concept qui a des origines d'abord européennes et ensuite américaines mais son application qui a attiré l'intérêt de politiciens et acteurs de nombre de pays.

41 Depuis le Sommet de Pointe-au-Pic en 1977, les gouvernements québécois successifs, à l'aide de forums, de rencontres et de conférences de même type ont cherché à baliser les nouveaux parcours pour le Québec. Je souhaite avec mon collègue Louis Balthazar (1996) « que la société québécoise en vienne à se redonner une certaine cohésion tout en affermissant ses assises économiques et sociales ».

Le rôle changeant de l'un des acteurs : les entreprises francophones dans le modèle québécois

42 Comprendre la nature et l'évolution du modèle québécois nécessite de bien connaître certains détails de l'évolution de l'entreprise québécoise francophone.

43 Yves Bélanger (1998) a tenté de retracer le cheminement de l'entreprise francophone du Québec. Il constate à quel point les assises des entreprises francophones ont été fragiles. Son analyse aide à mieux mesurer les pas de géant accomplis depuis les années 1960, un des principaux effets positifs de Québec Inc. Selon lui, Québec inc se trouve actuellement à la croisée des chemins et ses aspirations ne seront atteintes que dans la mesure où la population québécoise sera convaincue que le modèle qui fait l'originalité de la démarche du Québec est encore capable de servir ses intérêts collectifs.

44 Les défis posés par le nouveau contexte nous replonge dans les problèmes et recrée certains défis que nous avons connus dans le passé. Les frontières n'existaient pas entre le Québec et les États-Unis alors que Montréal rivalisait avec Boston et New York pour servir de tremplin en Amérique du Nord pour les relations économiques avec la France et l'Angleterre. Il en est ainsi aujourd'hui suite à l'ALE, l'ALÉNA, l'OMC et surtout suivant le déroulement du processus d'intégration économique, sujet que nous aborderons maintenant.

- 45 Bélanger décrit de façon intéressante les lacunes avec lesquelles avaient à composer la classe d'affaires francophones à diverses époques. L'héritage de Maurice Duplessis et des régimes qui l'avait précédé avait en un sens confiné l'entrepreneurship francophone à un espace économique rattaché aux traditions rurales comme le commerce, le traitement des denrées agricoles et l'exploitation des produits de la forêt. Sauf pour quelques rares exceptions, le développement de la grande industrie, dont la croissance connaît un bond spectaculaire pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, lui était demeuré pratiquement inaccessible.
- 46 Le modèle d'exploitation des ressources naturelles par les grandes sociétés étrangères faisait obstacle à l'entrée des francophones dans les réseaux d'affaires à cette époque. L'entrepreneurship local était canalisé vers les industries des services, comme le transport et la construction. L'urbanisation, la modernisation de l'industrie, l'intégration de l'économie québécoise à celle de l'Ontario et des États-Unis militaient en faveur d'une certaine marginalisation des milieux d'affaires francophones.
- 47 La prospérité de la période de l'après-guerre, en atteignant les régions, permis cependant à une nouvelle élite de se constituer. Il s'agit des Lévesque, Simard, Bienvenue, Brillant, Masson, Hamel, Vachon, Raymond, Baillargeon. Mais le rythme soutenu du développement économique et l'évolution vers l'industrie lourde creusent le fossé entre les communautés d'affaires francophone et anglophone.
- 48 Au cours des années 1950, on suggère à l'industrie privée de se redéployer. On propose de mettre sur pied des conseils d'administration, de travailler à la concentration industrielle, de lancer des campagnes d'achat chez nous. Mais la rareté du capital nécessite avant tout une solution financière. On propose de créer une banque d'affaires et l'on inaugure Corpex en 1958 grâce à la participation de représentants des plus grandes familles bourgeoises francophones de l'époque. D'autres projets tels Roynat, Les placements collectifs, et la Compagnie nationale de gestion permettent de commencer à tisser un réseau de capital destiné aux entrepreneurs francophones.
- 49 Selon Linteau et Durocher, au tournant des années 1960, l'interventionnisme d'État est canalisé vers le secteur privé. C'est vers ce modèle de développement impliquant l'entreprise que fut d'abord orienté l'équipe du tonnerre de Jean Lesage. Au cours des années 1960, la politique économique vise la récupération du pouvoir de décider des orientations du développement du Québec. Entre 1953 et 1960, les investissements étrangers au Québec triple. D'origine américaine, ces capitaux visent surtout le contrôle des ressources naturelles notamment des gisements miniers.
- 50 Nous sommes actuellement dans une vague d'investissements directs étrangers, de fusions et acquisitions qui a débuté en 1995 et dont les effets, quoiqu'ils touchent maintenant des secteurs différents, soulèvent des problèmes analogues concernant le contrôle des orientations du développement économique du Québec.
- 51 Mais le Québec ne rattrape pas l'Ontario partant d'un tel modèle dans les années 60 et le gouvernement Lesage vise à changer le modèle. Ce faisant, il freine la présence du gouvernement fédéral au Québec. On vise entre autres objectifs, à contenir les pouvoirs économiques extérieurs, à supporter le développement d'une classe d'affaires francophone, à réformer le système d'éducation. On se lance dans une opération de concertation qui implique des représentants de l'entreprise privée et des milieux socio-économiques dans les activités du Conseil d'orientation économique.
- 52 Les gouvernements Johnson, Bourassa et Lévesque poursuivent ces objectifs par la mise en place d'une économie mixte où la priorité est au secteur privé et où l'État joue un rôle de soutien et de substitution dans les domaines inoccupés par les milieux d'affaires québécois. C'est aux familles bourgeoises les plus fortunées de l'époque, dont les Lévesque, les Simard, les Brillant et les Bienvenue que revient la responsabilité de jeter les bases d'un nouveau

pouvoir économique, en créant de grands groupes industriels diversifiés, et en mettant en place une organisation financière plus performante.

53 Mais ce modèle se révèle vulnérable du fait que les fondateurs de ces empires financiers et industriels arrivent au terme de leur vie active au cours des années 1960. Se pose alors les problèmes de succession d'où la mise en place en 1962 de la première société d'État, la Société générale de financement (SGF) avec le mandat de renforcer le nouveau réseau des banques d'affaires en se concentrant plus spécifiquement sur le sauvetage d'entreprises en difficulté.

54 La série d'échecs des grandes familles bourgeoises provoque une prise de conscience des limites de l'entrepreneurship privé et la nécessité de trouver un véhicule pour transférer le pouvoir de l'ancienne à la nouvelle élite, et c'est l'État qui assume cette tâche.

55 Notons que la nationalisation de l'hydro-électricité et le projet de créer une sidérurgie d'État Sidbec ont contribué à distancer le monde patronal du gouvernement et à remettre en question la concertation entre le patronat, les syndicats et le gouvernement laquelle a servi d'appui à la stratégie utilisée au début des années 1960.

56 Le flottement qui s'est manifesté suite à l'élection de l'Union nationale en 1966 a servi à convaincre nombre de politiciens et hauts fonctionnaires de la nécessité de donner plus de moyens au secteur public. Après l'achat de DOSCO par SIDBEC, suit la constitution de la SOQUIP, la SOQUEM et de REXFOR. On vise toujours la fusion d'entreprises et la constitution de grands groupes offrant une gamme étendue de services financiers.

57 Le comité Parizeau (Comité d'étude sur les institutions financières crée par Daniel Johnson) suggère de créer un réseau de grandes entreprises ouvert à la concurrence extérieure et pour ce faire on dote les sociétés d'États d'actifs importants provoquant ainsi, entre 1970 et 1975, le véritable démarrage de Québec Inc. On veut favoriser la constitution d'entreprises privées et non se substituer au secteur privé et la Caisse de dépôt et de placement y contribue en créant Provigo et Câblevision. Hydro-Québec soutient le développement de SNC et Lavalin avec les effets multiplicateurs qui en découlent.

58 Le milieu des affaires manifeste son malaise vis-à-vis cet interventionnisme et le rapport Descoteaux déposé en 1974 suggère un accroissement des initiatives privées en concertation avec le gouvernement. Le rapport Descoteaux du Ministère de l'Industrie et du Commerce propose une stratégie en quatre points : 1) favoriser une relance de l'économie en misant sur les ressources québécoises et principalement sur celles de l'entreprise privée, 2) participer à l'émergence de grandes entreprises sous contrôle québécois ; 3) favoriser une plus grande interaction des entreprises québécoises et des sociétés étrangères et pour réaliser ces trois premiers objectifs, 4) utiliser au maximum les ressources de l'État provincial.

59 C'est le gouvernement du Parti Québécois élu en novembre 1976, gouvernement muni d'un programme d'orientation social-démocrate qui met en oeuvre le programme d'action du rapport Descoteaux. Le gouvernement du PQ a néanmoins déployé des efforts visant à accélérer la progression du secteur coopératif mais certaines expériences malheureuses dont celle de Tricofil donnent au secteur privé le rôle important.

60 Afin de favoriser un rapprochement avec le Conseil du Patronat et les grandes entreprises francophones, on tient des sommets économiques et l'on y propose un plan en 1978 *Bâtir le Québec* dans lequel le gouvernement propose un retour à l'entreprise privée et à ses valeurs à l'intérieur d'un programme de développement qui lui donne un rôle de leader dans bon nombre de secteurs. On y prône de plus des alliances avec le capital étranger lorsque celui-ci demeure indispensable.

61 On favorise un mouvement de concentration facilité par l'intervention des sociétés d'État dont la Caisse de dépôt et de placement et l'adoption en 1979 du REA qui cherche à améliorer la capitalisation des entreprises. Ce mouvement se manifeste particulièrement dans le secteur financier.

62 Cette période donna lieu à des profondes transformations de l'entreprise québécoise et l'on voit émerger de grandes entreprises privées proprement québécoises (Bombardier, Provigo,

Cascades, Banque Nationale, Lavalin, la Laurentienne, Métro-Richelieu). Le Mouvement Desjardins et la Coopérative fédérée ont aussi consolidé le réseau coopératif durant cette période de neuf années du gouvernement Lévesque.

63 Il ne faut pas se surprendre que certains (Lauzon, Arbour, Suret, Palda pour l'Institut Frazer) soulignent le coût de cette stratégie, l'endettement pour certaines entreprises. La nature idéologique et les débats de modèles économiques y sont pour quelque chose dans leurs analyses et nous y reviendrons plus loin.

64 Y. Bélanger souligne aussi un autre élément qui complique l'évaluation de ces interventions et en conséquence l'évaluation des effets du modèle québécois, à savoir les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour offrir une alternative canadienne au milieu d'affaires francophones et un cadre canadien à savoir la Politique nationale de l'Énergie, la troisième option, les liens commerciaux est-ouest alors que l'intégration tirait vers le nord-sud.

65 Il est difficile sinon impossible de savoir comment aurait évolué l'économie québécoise sans Québec Inc, mais il nous semble indiqué de conclure que sans l'aide de l'État la nouvelle génération d'entreprises n'aurait pu se constituer.

66 Citons le Premier ministre Jean Lesage qui en arrive à une conclusion en accord avec la nôtre : « le plus puissant moyen que nous possédons, c'est l'État du Québec. Si nous refusons de nous servir de notre État, par crainte ou préjugé, nous nous priverons alors de ce qui est peut-être l'unique recours qui nous reste pour survivre comme minorité »³

67 Suite à l'élection de Robert Bourassa en 1985 on voulait recourir à des méthodes d'intervention différentes et l'on réexamina les mandats des sociétés d'État afin de mettre en place un contrôle plus serré de leurs activités. On redonna à l'entreprise privée une grande partie de l'initiative en matière de développement économique.

68 Entre 1985 et 1989 on se prépare à la mondialisation, au décloisonnement des marchés financiers, mesures qui ont été suivies avec un certain délai ailleurs au Canada, ce qui représente une contribution positive du modèle québécois. Les milieux d'affaires diversifient leurs entreprises hors de leurs champs d'expertise et se comportent comme des sociétés de portefeuille. Provigo achète Sports Expert, SNC se lance dans la fabrication, Socanav prend le contrôle de Steinberg, etc. L'initiative demeure dans le camp de l'entreprise privée qui influence de façon significative les interventions du gouvernement. La récession de 1988-1989, et la trop grande diversification donnent lieu à des déconfitures dont celles de Steinberg et de Lavalin, les difficultés de Provigo, la faillite des Prévoyants et de nombreuses fermetures d'usines.

69 Le contexte dans lequel nous évoluons ayant continué à changer, il ne faut donc pas se surprendre que des "retouches" soient nécessaires au modèle québécois. Les rôles des acteurs et leurs modes de fonctionnement évoluent et l'harmonisation de ces rôles pour promouvoir le développement économique du Québec représente un défi.

L'Économie sociale : son rôle dans le modèle québécois⁴

70 Favreau et Lévesque (1996) observent que les collectivités locales et les régions prennent de plus en plus la relève des interventions centralisées de l'État, sans que ce dernier se désengage complètement pour autant. Il s'agit d'une des caractéristiques importantes de la dernière version du modèle québécois.

71 Le rôle que peuvent jouer les différents acteurs dans le modèle québécois se dessine à la lumière de trois courants portés par des acteurs, des réseaux et des organisations spécifiques à savoir le courant néolibéral, le courant socio-insitutionnel (le social-étatisme) et le courant socio-communautaire (renvoyant à *l'empowerment* et à la prise en charge).

72 L'inflexion néolibérale tend à faire oublier que l'État social est remis en cause non seulement sur son flanc droit mais aussi sur son flanc gauche par des mouvements sociaux comme ceux prônant l'action communautaire. Il s'agit d'une mouvance sociale et politique qui mise sur la

- décentralisation des pouvoirs, sur le renforcement des collectivités locales et des régions et sur la construction conjointe de l'offre et de la demande dans le cadre d'une économie solidaire.
- 73 La nature de la nouvelle économie nécessite un nouveau partage de compétences entre gouvernements et acteurs. Certaines compétences doivent se retrouver au niveau supra-national et un nombre grandissant au niveau local-régional étant donné le rôle nouveau des synergies, des économies d'agglomération et des économies d'échelle à ce niveau.
- 74 Selon Favreau et Lévesque (1996), le développement économique communautaire s'est développé par :
- la dimension économique, le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services.
 - la dimension locale, la mise en valeur des ressources locales sur un territoire donné dans le cadre d'une démarche partenariale (secteur communautaire, secteur privé, institutions publiques locales).
 - la dimension sociale et politique, la revitalisation économique et sociale d'un territoire (emploi, logement, formation, santé et services sociaux) et la gouvernance locale.
 - la dimension communautaire, la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace de vivre ensemble, et le communautaire en tant que dispositif associatif premier de revitalisation.
- 75 Avouons que c'est englobant et ambitieux comme modèle. Sans conclure quoi que ce soit, convenons que le développement économique communautaire a été et sera appelé à jouer un rôle évident dans le modèle québécois. Reste cependant à articuler les relations entre cet acteur et les autres et à réaménager les institutions et le financement en conséquence. Ce qui n'est pas une mince tâche.
- 76 Favreau et Lévesque (1996) soulignent la mobilisation de la société civile réalisée par la mise en œuvre d'initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale tels les Comités régionaux de relance de l'économie et de l'emploi (CRÉE), les Corporations de développement économique communautaires (CDÉC), et les Corporations de développement communautaires (CDC). Sous ce vocable, on compte aussi les entreprises communautaires, les organismes communautaires de développement de l'employabilité, les fonds communautaires et syndicaux de développement, les associations d'emprunts, etc.
- 77 Convenons que ces politiques ont surtout fonctionné pour la plupart dans un contexte d'urgence et dans le cadre d'une logique surtout catégorielle. Il nous semble opportun de revoir et de renouveler les rapports entre l'économie sociale et les pouvoirs publics.
- 78 Selon Favreau et Lévesque (1996) cette réflexion devra s'effectuer à la lumière de mutations profondes observées au Québec dont entre autres le passage d'une société salariale et providentialiste qui a créé de l'intégration et de l'exclusion (1945-1975) à une société dualiste et d'exclusion sociale qui reflète l'éclatement du modèle précédent (1975-1995), à une société postsalariale et post providentialiste.

Les effets du « modèle québécois » selon certains acteurs

- 79 Cerner les effets du « modèle » québécois de façon méthodologiquement acceptable n'est pas une mince tâche. Notons simplement que la longueur de l'expansion américaine, la faiblesse du taux de change canadien et certaines initiatives du gouvernement actuel dans les domaines des technologies de l'information (commerce électronique, multimédia...) sont parmi les facteurs qui expliquent le rattrapage conjoncturel en cours et la mutation structurelle vers la nouvelle économie en cours au Québec.
- 80 Certaines des citations qui suivent portent sur des effets provenant d'interventions publiques du début des années 1970 suite au Comité Parizeau et la mise en marche des Sociétés d'État, d'autres sont plus directement pertinentes aux années 1976-1984 durant lesquelles le Parti Québécois était au pouvoir. L'évolution du modèle nous incite à examiner l'ensemble des années 70 et 80 avec un intérêt plus poussé pour les années 1976-1984.

- 81 Le rapport Fortier, rédigé après l'élection de R. Bourassa en 1985, fait ressortir certains effets du modèle québécois.

Dans les années 1960, on voulait doter le Québec d'une infrastructure économique et managériale pour lui permettre d'occuper la place qui lui revenait dans l'espace économique nord-américain. La présence gouvernementale se substituait aux carences d'un secteur privé où les Québécois francophones étaient sous-représentés. Aujourd'hui, la réalité est très différente. Le Québec de 1986 reflète le rattrapage des vingt-cinq dernières années de la révolution tranquille. Une nouvelle classe managériale francophone s'est imposée dans divers secteurs de l'économie. Un nombre record d'entreprises dynamiques ont percé, comme en témoignent les nouvelles inscriptions à la Bourse de Montréal. En fait, il est de plus en plus difficile de justifier l'interventionnisme du gouvernement au nom des carences de l'entrepreneurship québécois. (Québec, Rapport Fortier, 1986).

- 82 Certains, dont Gilles Paquet sous-estiment le retard du secteur privé dans l'économie québécoise lorsqu'arriva la Révolution Tranquille. La grande majorité des auteurs sont plutôt d'avis qu'il s'est effectué un rattrapage important, et accepterait la description de la situation que l'on retrouve dans le rapport Fortier issu d'un gouvernement du Parti Libéral.

- 83 Examinons aussi l'évaluation du modèle québécois que fait Gérald Tremblay, ancien Ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du PLQ. Tremblay (1999) est d'accord avec ceux qui proposent de réformer ou de rajeunir le modèle québécois et en désaccord avec ceux qui veulent le saborder. Selon lui :

Il faut reconnaître que ce modèle issu de la Révolution tranquille nous a très bien servi et, au fil des ans, il nous a permis de rattraper le retard accumulé dans le passé, tout en nous ouvrant de réelles perspectives d'avenir. Hier au tournant des années 60, ce mouvement de fond avait été déclenché par la nécessité absolue de se doter d'un gouvernement représentatif soucieux d'asseoir notre identité culturelle et notre différence spécifique. L'interventionnisme de l'État était à tous égards le principe sur lequel se fondaient la réalisation et le fonctionnement du modèle. Aujourd'hui, à l'orée d'un nouveau millénaire, force est de constater que l'État providence n'a plus les moyens de ses aspirations sociales et économiques. Le gouvernement ne peut plus être l'unique dépositaire du pouvoir. L'État va rester l'organe par excellence du pouvoir politique, mais il doit aujourd'hui apprendre à partager le pouvoir économique avec l'entreprise et le pouvoir social avec la société civile [...] Il a désormais comme mission essentielle de faciliter l'éclosion du « capital social » lequel est l'élément vital de la prospérité économique.

- 84 On peut sans doute discuter plusieurs des éléments de cette évaluation. Pour certains, nous n'avons pas encore réussi à asseoir suffisamment notre identité culturelle et notre différence spécifique dans un contexte d'intégration économique grandissant. Pour d'autres, les gouvernements nationaux et leurs émanations les gouvernements régionaux et locaux détiennent encore des éléments essentiels à la compétitivité et au développement économique des pays, moyens différents de ceux pertinents dans un monde keynésien mais tout de même essentiel dans l'économie intégrée que nous vivons.

- 85 Gérald Tremblay fait référence à ce phénomène lorsqu'il met en lumière le rôle important du « capital social » dans le modèle québécois. Je suis d'accord avec lui car il s'agit de synergies, de l'acceptation d'objectifs, de la transmission de connaissances, des conventions « non écrites » et de la confiance que l'on retrouve surtout au sein des plus petites unités politiques. Je suis en désaccord avec lui sur l'accent très individuel et micro, trop exclusif, qu'il met en lumière dans la constitution du capital social car selon notre conception du modèle pertinent pour le prochain millénaire, l'État et le « territoire » y sont pour beaucoup dans la poursuite de nos objectifs socio-économiques-culturels et politiques.

- 86 Convenons avec Gérald Tremblay que le « rattrapage du retard du passé », et les contributions du modèle québécois pour asseoir notre identité culturelle et notre différence spécifique sont *des effets positifs indiscutables du modèle*. Selon certains, il s'agit de contributions fondamentales que l'on ne peut mettre en relation avec les coûts que le modèle nous a obligé à encourir. À ce sujet, notons que ce que certains pouvait considérer l'immobilité relative des

Québécois comme étant un effet négatif, nous semble se présenter comme éléments positifs aujourd'hui car l'immobilité des ressources humaines est un facteur qui contribue à faire augmenter les activités résilientes et la transmission de l'information, du savoir, du savoir faire à des proches permettant ainsi de profiter des économies de proximité, des économies d'agglomération qui sont un déterminant de plus en plus important du développement économique des villes, régions et des pays dans une économie du savoir, de l'information et de la haute technologie.

87 Thomas J. Courchene (1986) était d'avis que le reste du Canada devait tenter de rattraper le Québec dans le domaine de ses politiques socio-économiques. Selon Courchene, le Québec a adopté un modèle qu'il appelle le nationalisme de marché. Selon lui, le Parti Québécois après le référendum serait devenu le gouvernement le plus orienté vers le marché et le plus ouvert aux initiatives du secteur privé tout en laissant à l'État un rôle important. Pour étayer sa thèse Courchene fait référence au développement de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, à la déréglementation financière, et à d'autres innovations telles que celles qui ont permis aux compagnies d'assurance de recevoir des dépôts du public et de faire des prêts commerciaux. On sait que ces mesures ont été émulées par le gouvernement Fédéral et ceux de certaines autres provinces. Il s'agit d'un des effets positifs du modèle québécois.

88 Le REA est aussi une initiative considérée réussie par Courchene. Et selon David M. Brown (1992) de l'Institut C.D. Howe, il s'agit d'une initiative qui tout comme la Caisse de Dépôt ne peut être considérée inefficace et constituer une barrière à la libre circulation des capitaux dans la fédération canadienne. Selon Courchene, le RÉA a fait augmenter le pourcentage de citoyens du Québec détenant des actions, de 2 % à environ 15 %, permettant au Québec un rattrapage qui a préparé des développements positifs par la suite.

89 Tout en critiquant certaines mesures dont la loi 101, Courchene souligne le soutien pour l'ALE, la forte diplomation de MBA, le Fonds de Solidarité de la FTQ et d'autres initiatives qui sont apparues comme étant des initiatives heureuses issues du modèle québécois.

90 Courchene conclut en écrivant:

The Quiet Revolution saw Quebec play catch-up to the rest of Canada across a range of socio-economic policies. With market nationalism, Quebec is playing the role of leader and it is the rest of Canada's turn to play catch up.

91 Un des défis à relever dans le contexte de la nouvelle économie de l'information, du savoir et de la haute technologie est celui de renforcer ses avantages comparés. Notre étude récente de la compétitivité de la région de Montréal parmi les métropoles de l'Amérique du Nord, indique que Montréal continue de recentrer ses activités économiques vers la production de biens de haute technologie et que sa performance sur le plan de la productivité dans ce domaine est intéressante et prometteuse (Proulx *et al.* : 1999). La RMM est passée de la neuvième place en 1988 à la septième en 1995 en termes d'emplois dans les technologies de l'information parmi 66 grandes métropoles nord-américaines étudiées. Elle est passée de la treizième à la dixième place en ce qui concerne le nombre d'emplois en haute technologie. Elle a maintenu sa huitième place en termes d'emplois dans le domaine du logiciel et de l'informatique. Elle est sixième en Amérique du Nord dans un classement universitaire.

92 Ces constats sont confirmés par une étude récente de Pricewaterhouse-Coopers rapporté par Côté (2000) sur la place qu'occupe Montréal sur l'échiquier technologique. Montréal se situe au quatorzième rang en termes de population parmi les grandes agglomérations urbaines. Elle est cependant quatrième pour la concentration des emplois en haute technologie, huitième pour le nombre de moyennes et grandes entreprises œuvrant dans la haute technologie, huitième également pour la biotechnologie, et cinquième pour l'aérospatiale. On retrouverait à Montréal 107,000 emplois de haute technologie par rapport à 112,000 à Toronto. Montréal est en conséquence beaucoup plus spécialisée dans ce domaine que ne l'est son ancienne rivale Toronto.⁵

- 93 Un travail plus complet sur le sujet permettrait d’allonger la liste des effets du « modèle québécois ». Fortin (1998) identifie plusieurs aspects positifs du fonctionnement de l’économie québécoise. À titre d’exemple, il note les éléments suivants pour étayer sa thèse :
- un tiers de l’écart initial (années 90 par rapport aux années 60) dans le revenu intérieur par habitant entre le Québec et l’Ontario a été comblé ;
 - le taux d’emploi au Québec par rapport à celui de l’Ontario s’est détérioré de 1967 à 1982 mais a effectué une récupération presque complète de 1983-1997 ;
 - à compter de mars 1998, 84 % des adolescents âgés de 15-19 ans fréquentaient l’école au Québec contre 77 % en Ontario, alors qu’en 1961 50 % des jeunes québécois fréquentaient l’école par rapport à 63 % en Ontario ;
 - la quasi-totalité du rattrapage du niveau de vie des québécois (revenu intérieur par habitant) depuis trente ans est attribuable à la croissance relative de la productivité, la production intérieure par personne employée au Québec étant passée de 85 % à 91 % du niveau correspondant en Ontario. Cette amélioration dans le niveau de vie des québécois ne provient pas, dans l’analyse de Pierre Fortin, d’un rattrapage dans le taux d’emploi lequel se trouve à peu près au même niveau qu’au milieu des années 60 par rapport à celui de l’Ontario.
 - les dépenses totales des entreprises du Québec en R-D atteignent aujourd’hui 2 % du PIB, ce qui dépasse le niveau moyen de 1,5 % observé dans les autres provinces canadiennes.
- 94 Fortin note qu’à long terme, d’autres facteurs jouent : la qualité de la main-d’œuvre (Québec rattrape), le niveau technologique (Québec rattrape), l’investissement (il semble se manifester un rattrapage selon les dernières données que nous avons examinées) et l’appui du secteur public.
- 95 Nul doute que la lutte au déficit n’ait pas été positive dans le court terme. On commence cependant à en récolter les effets positifs d’où l’importance de bien asseoir les nouvelles dépenses sur une stratégie de développement bien adaptée au nouveau contexte économique. Un examen plus complet du sujet nous inciterait à confronter les modèles ontarien et albertain « supply side » avec le modèle québécois plus équilibré. Impossible d’entreprendre cette tâche dans le cadre de ce travail.

Le contexte actuel et le modèle québécois du prochain millénaire

- 96 Nous ne tenterons pas dans le texte actuel de présenter de façon complète le contexte dans lequel le Québec doit s’inscrire. Le lecteur est sans doute enterré d’écrits sur la mondialisation, la globalisation, et les effets de la nouvelle économie et de la société de l’information sur le développement économique et les rôles que l’on envisage pour les différents acteurs dont les gouvernements. Restons-en à une identification sommaire de quelques traits de ce nouveau contexte. Nous vivons de plus en plus dans un monde où les frontières politiques, essentielles pour le développement de certains aspects de notre bien-être, ont perdu une partie de leur importance. Nous ne sommes plus comme nous l’étions à la sortie de la deuxième grande guerre dans un monde de gouvernement central fort et de frontières politiques étanches. Les gouvernements nationaux, régionaux et locaux ont cependant un rôle fondamental à jouer dans l’évolution économique et sociale des différents pays comme nous le verrons.
- 97 L’intégration économique et les flux de biens, services, personnes et capitaux qui l’accompagnent ont reconfiguré l’espace social, politique, et économique dans lequel nous vivons.
- 98 Nous voyons naître une hiérarchie multipalier d’institutions politiques et économiques partant du global au local. On vivra vraisemblablement une expansion, une consolidation et un remodelage des organismes internationaux tels le G7/G8, le G20, l’OCDE, la Banque Mondiale, le FMI, l’OMC. Les normes, règlements et balises pour l’utilisation de nombre

de politiques du Québec seront fixés à ce niveau. Y faire valoir les valeurs et préférences québécoises représente tout un défi.

99 On voit des États mettre en commun des compétences au sein de marchés communs, de zones de libre-échange et dans les instances multinationales afin de traiter de problèmes « sans frontières ». Le Québec n’y participe que très indirectement.

100 Se manifeste aussi une métropolisation de l’activité économique, à savoir la concentration accrue d’activités de la nouvelle économie de l’information et du savoir dans les grandes agglomérations urbaines. Les métropoles deviennent des plates-formes d’exportation et d’importation au sein d’un réseau de métropoles. Voilà un domaine où nous sommes présents. Notre défi est de dépasser les réorganisations institutionnelles pour « mettre de la chair sur les os » en termes de stratégies de développement économique et social pour la région de Montréal ! Vite la mise en marche de nos communautés métropolitaines, notre politique de la Ruralité et surtout une politique des villes et régions du Québec sans quoi nous en arriverons à un Québec à multiples vitesses suite aux effets de l’intégration économique.

101 Nos gouvernements cherchent présentement à s’adapter à la nouvelle économie car comme les entreprises, les syndicats, les citoyens et citoyennes, ils sont eux aussi touchés par le changement de paradigme technologique vers les micro-processeurs et plus récemment la biotechnologie dont les effets se font sentir partout.

102 On discute de plus en plus de la « troisième voie » par lequel terme on entend l’espace politique entre le libéralisme du marché et les méthodes interventionnistes lourdes du passé. On met en lumière la nouvelle économie de l’Internet, la concurrence accrue sur les marchés nationaux, et l’on donne de l’importance aux politiques de l’offre visant à améliorer l’employabilité, l’inclusion et le dédommagement des perdants du processus de mondialisation.

103 Parmi les priorités et les choix, on retrouve les propositions suivantes pour les gouvernements et leurs agences : promouvoir l’apprentissage à vie ; minimiser la réglementation et les impôts ; encourager les partenariats public-privés et entre entreprises ; encourager la transmission de l’information par des moyens informels et au sein d’associations ; faire le suivi de l’évolution des endroits où se concentrent les entreprises de haute technologie (villes et métropoles) ; se soucier de la qualité de la vie-logement, zonage, favoriser la ré-éducation et la formation ; donner des incitations fiscales aux nouvelles entreprises ; effectuer des investissements en infrastructure ; favoriser les alliances et partenariats entre le public et le privé surtout pour les nouvelles entreprises et celles qui sont en croissance ; aider à la commercialisation des idées, favoriser le développement durable.

104 Ce débat est complexe car une majorité des économistes ne cessent de prédire et de prôner une diminution du rôle de l’État, alors que d’autres notent que la part des gouvernements dans le PIB ne doit pas trop diminuer étant donné que les dépenses dans le domaine social (santé, éducation, infrastructures multimodales) sont pertinentes pour compenser l’incertitude accrue et les bouleversements qui accompagnent la mondialisation. La prestation de biens publics et méritoires nécessite aussi une implication de l’État.

105 Les normes et les règlements de l’OMC, et de divers organismes internationaux reflètent ces débats de fonds et les politiques qui en sont issues. C’est le retour en force des économistes d’obédience néo-classique de concert avec les effets de la nouvelle technologie qui expliquent les politiques de l’OMC lesquelles visent à assurer que nos gouvernements ne soient pas trop sélectifs mais plutôt horizontaux dans leurs interventions.

106 Le débat entre les néoclassiques et les structuralistes est à poursuivre au plus tôt car le rôle et les instruments d’intervention des gouvernements et des sociétés d’État diffèrent considérablement selon le modèle retenu. Les critères de sélection de projets et donc la motivation des interventions des gouvernements et de ses sociétés d’État sont différents selon le modèle retenu.

107 Sans être exhaustif, notons quelques différences qui font que les recommandations issues de l’analyse des néoclassiques diffèrent de celles qui sont issues de l’analyse des structuralistes.

Dans un cas, on parle de maximiser les profits et de la concurrence comme d'un état et l'on ne tient pas compte des effets des projets sur la structure économique et ses institutions. Dans l'autre on prend pour acquis : a) que les entreprises fonctionnent dans un contexte d'incertitude, b) qu'elles avancent à tâtons dans ce contexte, c) que beaucoup de projets donnent lieu à des effets sur d'autres – les externalités - et que les promoteurs de ces projets ne peuvent tenir compte de tous ces effets (positifs et négatifs), d) que les projets occasionnent souvent une reconfiguration et une réorganisation des structures qui rendent invalides les hypothèses dont se servent nombre d'analystes qui font des analyses coût-bénéfice.

108 Notre compréhension des facteurs de localisation dans une économie informationnelle de haute technologie met en lumière l'importance de l'accès au marché, les conditions du marché du travail, l'importance de la promotion et de la prospection des investissements directs étrangers dont les fusions et acquisitions, la fiscalité des personnes et des entreprises, les coûts de transport, le degré d'innovation, les masses critiques, les grappes industrielles, l'adoption de nouvelles technologies et méthodes organisationnelles, l'activité en réseau, la circulation de l'information concernant le marché, les infrastructures multimodales et la qualité de vie métropolitaine et régionale dont les activités culturelles et festives sont un élément important étant donné les préférences de la main-d'œuvre hautement qualifiée.

109 Une présence importante en commerce électronique, une grande disponibilité de capital de risque, le soutien d'applications nombreuses dans le domaine des technologies de l'information et de la biotechnologie, des services aux entreprises efficaces, voilà d'autres activités importantes à soutenir.

110 Dans l'ère de l'information, la source de compétitivité et de productivité provient de la technologie, de la génération de connaissances, du traitement de l'information, et de la communication de symboles. L'ère actuelle de l'information se caractérise par l'effet des connaissances sur les connaissances comme source de productivité. La personnalisation, l'interactivité, la connectivité, les réseaux, le commerce électronique, et la recherche incessante d'innovations technologiques sont des caractéristiques fondamentales du nouveau contexte auquel il nous faut nous adapter.

111 La naissance d'entreprises virtuelles, et de marchés virtuels souligne le besoin de nouvelles stratégies de pénétration de réseaux et de plates-formes de vente des firmes virtuelles par nos PME.

112 Entrepreneurship, flexibilité, nouveauté, information et savoir, haute technologie, contrôle de la qualité, investissements en équipements de technologie de l'information, investissements dans la culture et les loisirs, connaissance et suivi de la dynamique des marchés au niveau national, sous-national régional et urbain voilà des éléments à favoriser dans notre recherche de développement économique social culturel et politique.

113 Il nous faut comprendre le plus complètement possible les déterminants de la recomposition sectorielle et spatiale de l'activité économique en cours en Amérique du Nord afin de s'y insérer correctement et d'en profiter. Les signaux annonciateurs de la recomposition sectorielle et spatiale de l'économie se multiplient. Flux accrus des biens, services, personnes, capitaux et de l'information sur le plan international et inter-régional, commerce électronique, entreprises virtuelles, plates-formes d'affaire mondiale, métropolisation, activités en réseau avec des partenaires locaux, régionaux et d'autres pays, investissement direct étranger et fusions et acquisitions, réorientation nord-sud des flux de commerce, flux de capitaux et dissociation entre économie monétaire et économie réelle, croissance et déclin de villes régions et pays, disparités de revenus et de richesses accrues dont celles au sein du Québec, innovation et changement technologique accéléré accompagné de productivité qui commence enfin à réagir, politiques et programmes publics qui atteignent difficilement leurs objectifs, mise en commun de compétences au niveau supranational, décentralisation et déconcentration de pouvoirs vers les villes et régions dont certaines deviennent les nœuds d'interconnexion de décision et

- de services d'une nouvelle économie de plus en plus intégrée et interdépendante, voilà des manifestations du nouveau contexte auquel il nous faut nous adapter pour en tirer profit.
- 114 Le processus actuel se démarque par rapport à ce que nous avons vécu car il nous plonge dans une ère d'information et de capitalisme informationnel qui touche simultanément les mondes de la finance, de la production, de la R&D, de la technologie, de la consommation, de la culture. Voilà pourquoi les appels pour un nouveau modèle de développement se multiplient, ceux que nous avons vécu constituant un noyau autour duquel il faut greffer des éléments nouveaux. Information et savoir, innovation, capital humain, synergies, identité locale et régionale, entrepreneurship, confiance, collaboration, connaissance des nouveaux espaces économiques, indices de performance renouvelés, compétitivité, productivité, commerce électronique et nouvelles normes dont ISO 14040, bataille de cultures, gouvernement Fédéral qui multiplie ses efforts visant à convaincre les citoyens et citoyennes du Québec qu'il n'existe qu'une nation au Canada, démarche qui affaiblit et risque d'amenuiser un des éléments essentiels du modèle québécois, voilà des éléments du nouveau modèle.
- 115 Nombre de thèses s'affrontent quant aux moyens à poursuivre pour améliorer l'innovation et la productivité. Elles mettent en lumière l'accès aux informations et aux nouvelles connaissances ; les ressources humaines ; les infrastructures multimodales pour la transmission de la voix, de l'image, des données et des textes ; l'accès au financement et les investissements ; le « capital social », les synergies et les externalités ; les nouvelles technologies de l'information et ses applications entre autres dans le multimédia ; la biotechnologie ; les nouvelles formes d'entreprises dont l'entreprise virtuelle et le commerce électronique ; la R&D et la commercialisation de ses résultats ; les nouveaux matériaux, produits, services et méthodes de production et de gestion ; les PME et les grandes entreprises. Le modèle québécois incarne et nourrit les volets capital social et information, déterminants importants de la compétitivité du Québec.
- 116 La mutation de nos économies vers un modèle *industrialo-tertiaire* entraîne des défis de formation, de recyclage, de rémunération, des ressources humaines et de nouvelles formes de travail. Les débats continuent concernant les effets des activités découlant des nouvelles technologies de l'information sur la concentration spatiale des activités économiques et sur les effets de cette concentration sur l'innovation, la productivité. Tout en laissant au marché un rôle inévitable, le modèle québécois vise à éviter les disparités spatiales de revenu, de richesse et d'emploi que d'autres modèles nous feraient subir. Les synergies et collaborations nécessaires à une insertion réussie dans des réseaux extérieurs découlent du bon fonctionnement du modèle québécois
- 117 Le modèle québécois c'est aussi une qualité de vie, un « people environnement », des industries culturelles, sportives, de loisirs et touristiques à saveur particulière. Ces facteurs sont des déterminants importants de notre compétitivité et de notre bien-être de demain.
- 118 Concilier économie, langue et culture, tenir compte des dimensions économiques sociales et technologiques des décisions qui nous attendent, voilà des objectifs à poursuivre. La mise en marche d'un modèle québécois renouvelé est un moyen indiqué pour nous aider à poursuivre ces objectifs car il nous permettra de mieux maintenir pour notre gouvernement un rôle de chef d'orchestre auprès d'acteurs des mondes patronal, syndical, coopératif et de la société civile.
- 119 La citation suivante de Mancur Olson (19) nous semble pertinente au débat de modèles et à l'importance du rôle de l'État dans le modèle québécois à choisir pour assurer le développement économique du Québec durant le prochain millénaire :

If what has been said so far is correct, then the large differences in per capita income across countries cannot be explained by differences in access to the world's stock of productive knowledge or to its capital markets, by differences in the ratio of population to land or natural resources, or by differences in the quality of marketable human capital or personal culture. Albeit at a high level of aggregation, this eliminates each of the factors of production as possible explanations of most of the international differences in per capita income. The only remaining

plausible explanation is that the great differences in the wealth of nations are mainly due to differences in the quality of their institutions and economic policies.

120 Examinons brièvement les propositions de Gérald Tremblay sur le renouvellement du modèle québécois :

Les mêmes forces, les mêmes valeurs qui ont présidé à la Révolution tranquille sont toujours présentes en chacun de nous. Elles sont pour ainsi dire innées, donc impérissables. Si ce n'est que ces forces et ces valeurs ont été refoulées au plus profond devant la croissance implacable du mal dévastateur de cette fin de siècle : la distribution inégale de la richesse. L'accroissement de la pauvreté qui en découle, jumelé au rétrécissement du marché du travail (chômage et exclusion) et à une désagrégation de nos séculaires structures sociales misant sur l'éducation et la santé nous plonge dans une sorte de torpeur résignée [...]

121 Je suis d'accord avec le constat d'une distribution de plus en plus inégale de la richesse. On n'a qu'à regarder les données sur le sujet aux États-Unis et dans les pays industrialisés de l'OCDE. Son assertion concernant le chômage nous semble cependant plus discutable. Il faut regarder à nouveau aux États-Unis qui se situe très près de nos vieux concepts de plein-emploi. Convenons qu'il s'agit en partie d'emplois dont la rémunération est très basse d'où le besoin de faire travailler plusieurs membres de la famille pour dépasser le seuil de pauvreté.

122 Il s'agit d'un sujet que nous devons creuser car la spécialisation du Québec dans la production de biens de haute technologie, quoiqu'elle nécessite des activités tertiaires et quaternaires, nous spécialise dans des emplois que nous apprécions mais qui ne sont pas les plus rémunérateurs ! Faire monter le Québec dans la hiérarchie des revenus et du bien-être nous oblige à mettre au point une stratégie de développement économique qui dépasse l'actuelle stratégie qui table beaucoup sur le renforcement de nos activités de production de haute technologie. Les initiatives du côté du commerce électronique et du multimédia sont de bons éléments à insérer dans cette nouvelle politique de développement.

123 Selon Gérald Tremblay, la clef permettant de faire fonctionner les nouveaux mécanismes de la prospérité c'est l'établissement d'une nouvelle culture qui rallie les aspirations du plus grand nombre à savoir un nouveau pacte socioéconomique incorporant une dimension culturelle importante et reposant sur un capital social essentiel pour la réussite économique et la stabilité sociale lesquelles sont conditionnées par le fonctionnement dynamique et cohérent de la société civile. Gérald Tremblay prétend que pour bien concevoir l'avenir, il est impérieux de mettre en place une nouvelle forme d'interdépendance et de collaboration entre la société civile, l'entreprise et le gouvernement.

124 Convenons que le volet « capital social » est un élément désirable même essentiel pour la réussite dans une économie intégrée. Mais il s'agit d'une condition nécessaire mais non suffisante car il nous faut aller plus loin pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec dans un contexte d'intégration économique nord-américain et mondial (Proulx, 1999).

125 Selon Rosell (1995) :

Pour être efficace dans ce monde en transformation rapide, il nous faut apprendre à bâtir une société d'apprentissage [...] Dans cet environnement, nous devons nous attacher davantage à renforcer le processus permanent par lequel nous édifions des représentations mentales, des valeurs, des objectifs et des cadres d'interprétation communs et dans le contexte duquel une diversité croissante d'intervenants peut concevoir une succession ininterrompue de solutions spécifiques et coordonner mutuellement leurs actions. [...] Le gouvernement conserve une responsabilité essentielle quant à ce leadership, mais les entreprises, les syndicats, les groupes sociaux, les universitaires, les médias et les autres groupes jouent tous un rôle de plus en plus important dans la société de l'information.

126 Claude Béland (1998 :381) par ailleurs est d'avis que la mondialisation a « pour effet de ramollir les valeurs essentielles au maintien et au développement d'une société forte porteuse d'actions en harmonie avec le projet commun [...] Les liens de solidarité pourtant essentiels à

la vie collective n'étant plus de saison, l'égoïsme et le repli sur soi est plutôt à l'ordre du jour ». Il est d'avis qu'une action fort importante qui mène directement à la renaissance de l'économie sociale - l'économie solidaire - s'impose. Selon Béland (1998 :385), « coopératives, mutuelles, associations occupent une place devenue essentielle dans l'économie ». Selon lui, « entre un socialisme qui n'a pas réussi à faire la preuve de ses capacités, à concrétiser ses promesses et un capitalisme qui ne profite, sous sa forme nouvelle, qu'à un petit nombre, le coopératisme se présente comme un grand espoir pour le Québec et pour le monde. » (Béland, 1998 :389).

127 Élément du modèle québécois renouvelé ? Sans aucun doute mais pas le seul si notre lecture des nouveaux déterminants du développement économique est correcte.

Conclusion

- 128 La tenue d'un ou de quelques sommets économiques (celui sur les jeunes était des plus indiqué) et la multiplication des activités résilientes entre les acteurs du développement économique, social, culturel et linguistique s'impose et ce au niveau national ainsi qu'au niveau local et régional. De telles activités, si elle reposent sur des travaux préparatoires de recherche et de collecte d'information impliquant les partenaires, ont un rôle important à jouer dans le modèle québécois et le développement économique, social, culturel et linguistique du Québec.
- 129 Est-ce que le Québec, économie ouverte de petite taille peut faire l'économie du processus de concertation et d'un modèle québécois renouvelé ? Donnons le mot de la fin à notre collègue Balthazar (1996 :96) à ce sujet :

Bibliographie

Si le Québec doit continuer d'exister, de se développer et de s'épanouir comme une entité sociopolitique distincte (sinon comme un peuple ou une nation) quel que soit son statut constitutionnel, nous nous devons de penser, d'exprimer et de vivre nos solidarités et nos responsabilités. Nous devons reprendre la voie de la concertation, sortir de l'exclusivisme inflationnaire des droits, mettre l'accent sur ce qui nous engage et nous oblige au plus profond respect des droits et libertés de chacun. Si la concertation et la solidarité n'ont pas une signification particulière au Québec et pour l'ensemble des citoyens québécois, à quoi bon parler d'une société distincte ou à fortiori rêver de souveraineté ?

Archibald, Clinton 1984. *Un Québec corporatiste ?* Les Éditions Asticou, Hull.

Balthazar, Louis 1996. « À propos de concertation : expériences, dangers et promesses », *Forces*, no 114.

Béland, Claude 1998. *Inquiétude et espoir, valeurs et pièges du nouveau pouvoir économique*, Québec Amérique.

Bélangier, Yves 1994. « Québec Inc. : la dérive d'un modèle ? » dans Gagnon A. G. (dir), *Québec : État et société*, Montréal, Québec-Amérique.

Bélangier, Yves 1998. *Québec Inc., L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Éditions Hurtubise HMH Ltée.

Brown, David M. 1992. « Efficiency, Capital Mobility and the Economic Union », dans D. M. Brown, F. Lazar, et D. Schwanen, *Free to Move*, The Canada Round, C. D. Howe Institute, no 14.

Carrier, C. 1992. *Pour une gestion efficace de l'économie*, Congrès de 1992 de L'ASDEQ.

Côté, Charles 2000. « Emplois en technologie : Montréal quatrième en Amérique du Nord », *La Presse*, le mercredi 18 octobre.

Courchene, Thomas J. 1986. « Market Nationalism : Quebec's Disquieting Revolution », *Policy Options* (Fall), pp. 7-12.

Dupuis, Jean-Pierre (éditeur) 1995. *Le modèle québécois de développement économique*, Les Presses Inter Universitaires, Cap-Rouge, Québec.

Favreau, Louis et Benoît Lévesque 1996. *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec.

- Fortin, Pierre 1998. « L'économie du Québec et celles de l'Amérique, Une remontée incontestable », *Forces*, numéro 120.
- Larose, G. 1999. « Le modèle québécois : ce que je crois », *Le Devoir*, le mercredi 9 juin, page A8
- Lévesque, Benoît, Marie-Claire Malo et Ralph Rouzier 1997. La Caisse de dépôt et de placement du Québec et le mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins : deux institutions financières, une même convergence vers l'intérêt général, Cahier de recherche numéro 9703, Collectif de Recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES).
- Olson, Mancur Jr. 1996. « Big Bills Left on the Sidewalk : Why Some Nations are Rich, and Others Poor », *Journal of Economic Perspectives*, 10(2), p. 3-24.
- Paquet, Gilles(1994. « Québec inc : mythes et réalités », dans F. Palda, *L'État interventionniste - le gouvernement provincial et l'économie du Québec*, Institut Frazer.
- Paquet, Gilles 1999. *Oublier la révolution tranquille, pour une nouvelle socialité*, Éditions Liber.
- Proulx, Marc-Urbain 1999. *Perspective territoriale et le modèle québécois de développement*, texte photocopié, Table ronde de l'IPSO, Université du Québec à Trois Rivières, le 25 mars.
- Proulx, Pierre-Paul 1992. « Vers un nouveau modèle de développement économique Québec Inc II », dans C. Carrier, *Pour une gestion efficace de l'économie*, Congrès 1992 de l'Asdeq.
- Proulx, Pierre-Paul et al. 1999. *La Région Métropolitaine de Montréal et les métropoles de l'Amérique du Nord : Compétitivité et Politiques*, Rapport au Ministère des Finances du Québec, juillet.
- Proulx, Pierre-Paul 1999. « L'intégration économique dans les amériques : quelles stratégies pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec ? », *Politique et Sociétés*, vol. 18, no 1.
- Rosell, Steven 1995. *Refaire le monde, Gouverner dans un monde en transformation rapide*, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Alain Noël 1993. « Concertation in a High Unemployment Economy », *Inroads*, number 3, spring.
- Tremblay, Gérald 1999. « Pour un modèle d'envergure mondiale », *Le Devoir*, le lundi 2 août.

Notes

- 1 On fait référence à des groupes populaires ou groupes communautaires qui offrent des services et qui peuvent être institutionnalisés de trois façons : a) l'intégration aux services étatiques i.e. les CLSC ; b) l'autonomie de gestion avec diverses formes de financement i.e. les garderies sans but lucratif ; c) le partenariat communautaire public ou même privé i.e. les groupes alternatifs dans le domaine de la santé mentale.
- 2 Voir aussi P.P.Proulx 1992.
- 3 Cité par Yves Bélanger, 1998 p. 123, lequel tire la citation de Raoul Barbe, *Les entreprises publiques*, Montréal, Wilson et Lafleur, 1985, p. 43.
- 4 Cette section s'inspire de Louis Favreau et Benoît Lévesque, 1996.
- 5 Notre recherche en cours pour le Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole confirme cette spécialisation de Montréal parmi les métropoles de l'Amérique du Nord.

Pour citer cet article

Référence électronique

Pierre-Paul Proulx, « Le modèle québécois : origines, définition, fondements et adaptation au nouveau contexte économique et social », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 29 | 2002, mis en ligne le 01 octobre 2002. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1022>

À propos de l'auteur

Pierre-Paul Proulx

Économiste conseil, pierre-paul.proulx@sympatico.ca

Droits d'auteur© Tous droits réservés

Résumé / Abstract

À partir de plusieurs écrits sur le modèle québécois et le Québec Inc., l'article montre que ces termes prennent plusieurs significations selon les auteurs. Ainsi, pour certains, ils traduisent un corporatiste, un véritable réseau ou un nationalisme économique ; pour d'autres, ils sont l'expression de la présence française en Amérique du nord ou encore un modèle d'émancipation d'un peuple et d'entreprises francophones. Le modèle de développement émerge des grands acteurs socio-économiques de ces dernières soixante années et ses caractéristiques permettent de saisir la notion d'intérêt général comme étant l'expression d'une communauté de personnes et non d'un marché. Plus qu'un concept qui chapeaute une classe d'affaire, Québec Inc serait un véritable projet de société et l'expression d'un modèle de développement fondé sur une alliance particulière entre les pouvoirs économiques public et privé dont l'objectif a été et continu d'être la poursuite d'une politique de croissance par la prise en main des leviers économiques du Québec. Enfin, il n'est rien d'autre qu'un désir "naturel" de concertation dans un monde où le regroupement des forces et des intelligences s'impose. Mais pour un renouvellement du modèle, un partage d'objectifs de la part des acteurs impliqués s'avère important de même qu'une "recapitalisation" sociale. L'article se termine en soulignant l'importance de la concertation et de la solidarité comme du capital social dont un nouveau modèle québécois dans un contexte actuel ne peut en faire l'économie.

Mots clés : Québec, économie, publique, modèle, concertation, solidarité, Québec Inc. développement

From several papers on the Quebecois model and Quebec Inc ., the article shows that these terms take several meanings according to the authors. So, for some, they translate a corporatist, a real network or an economic nationalism; for others, they are the expression of the french presence in North America or another model of emancipation of people and french-speaking companies. The model of development appears from big socioeconomic actors of these last sixty years and its characteristics allow to seize the notion of general interest as being the expression of a community of persons and not of a market. More than a concept which heads a class of business, Quebec Inc. would be a real project of society and the expression of a model of development based on a particular alliance between the public and private economic powers the objective of which was and continuous to be the pursuit of a policy of growth by the grip in hand of the economic control levers of Quebec. Finally, it is nothing else than a "natural" desire of dialogue in a world where the grouping of the forces and the inteligenes is imperative itself. But for a renewal of the model, a division of objectives on behalf of the implied actors turns out important as well as a social "recapitalisation". The article ends by underlining the importance of the dialogue and the solidarity as the authorized capital which a new quebecois model in a current context can not save it.

Keywords : Quebec, economy, public, model, dialogue, solidarity, Quebec Inc. development